

Olivier DEKENS, Professeur en classes préparatoires littéraires (khâgne et hypokhâgne) au Lycée Guist'hau de Nantes
Cours interactif diffusé en visioconférence le 28 mai 2013
<http://melies.ac-versailles.fr/projet-europe/visio/>
dans le cadre de la Fête de la philosophie 2013,
organisée par les partenaires du Projet *Europe, Éducation, École* :
http://www.coin-philos.net/eee.12-13.fete_philosophie.php

UNE PHILOSOPHIE MORALE EST-ELLE ENCORE POSSIBLE ?

La philosophie morale s'est historiquement définie, à partir de Kant, comme la réflexion sur ce fait singulier que nous devons agir, dans certaines circonstances, d'une façon déterminée, sans que cette détermination puisse se réduire à une émotion ou à une motivation intéressée. L'élaboration conceptuelle de ce devoir repose sur trois conditions : l'homme est un sujet libre ; il perçoit distinctement en lui l'exigence éthique ; il est capable de la fonder rationnellement. Le problème est que ce triple fondement a, depuis plus de deux siècles, été fragilisé par les coups successifs de la critique nietzschéenne, marxiste ou freudienne, et qu'on peut se demander si faire de la philosophie morale ne suppose pas aujourd'hui une bonne dose de naïveté ou d'inconscience. Il s'agira de réfléchir ensemble à cette difficulté propre à notre temps, et d'esquisser quelques pistes, en compagnie de Lévinas et de Derrida, qui nous permettront de comprendre en quoi, sous la forme d'un devoir de justice, la philosophie a encore quelque chose à nous dire.

1. Paul Ricoeur, *A l'école de la phénoménologie*

Kant n'a-t-il pas, par là, montré les limites non seulement des prétentions du phénomène, mais les limites de la phénoménologie elle-même ? Je puis « voir », « sentir » l'apparaître des choses, des personnes, des valeurs ; mais l'existence absolue d'autrui, modèle de toute existence, ne peut être sentie ; elle est annoncée comme étrangère à mon vécu par l'apparition même d'autrui dans son comportement, son expression, son langage, son œuvre ; mais cette apparition d'autrui ne suffit pas à l'annoncer comme un être en soi. Son être doit être posé pratiquement comme ce qui *limite* la prétention de ma sympathie elle-même à réduire la personne à sa qualité désirable et comme ce qui *fonde* son apparition elle-même.

La gloire de la phénoménologie est d'avoir élevé à la dignité de science, par la « réduction », l'investigation de l'apparaître. Mais la gloire du kantisme est d'avoir su coordonner l'investigation de l'apparaître à la fonction limite de l'en soi et à la détermination pratique de l'en soi comme liberté et comme tout des personnes.

Husserl *fait* la phénoménologie. Mais Kant la *limite* et la *fonde*.

2. Emmanuel Lévinas, *Totalité et infini*

Le visage se refuse à la possession, à mes pouvoirs. Dans son épiphanie, dans l'expression, le sensible, encore saisissable se mue en résistance totale à la prise. Cette mutation ne se peut que par l'ouverture d'une dimension nouvelle. En effet, la résistance à la prise ne se produit pas comme une résistance insurmontable comme dureté du rocher contre lequel l'effort de la main se brise, comme éloignement d'une étoile dans l'immensité de l'espace. L'expression que le visage introduit dans le monde ne défie pas la faiblesse de mes pouvoirs, mais mon pouvoir de pouvoir. Le visage, encore chose parmi les choses, perce la forme qui cependant le délimite. Ce qui veut dire concrètement : le visage me parle et par là m'invite à une relation sans commune mesure avec un pouvoir qui s'exerce, fût-il jouissance ou connaissance.

3. Jacques Derrida, *L'écriture et la différence*

Le cogito husserlien, nous semble-t-il, ne constitue pas l'idée d'infini. Dans la phénoménologie, il n'y a jamais de constitution des horizons, mais des horizons de constitution. Que l'infini de l'horizon husserlien ait la forme de l'ouverture in-définie, qu'il s'offre sans fin possible à la négativité de la constitution (du travail d'objectivation), n'est-ce pas ce qui le garde le plus sûrement contre toute totalisation, contre l'illusion de la présence immédiate d'un infini de plénitude où l'autre devient tout à coup introuvable ? Si la conscience de l'inadéquation infinie à l'infini (et même au fini !) est le propre d'une pensée soucieuse de respecter l'extériorité, on voit mal comment, sur ce point du moins, Lévinas peut se séparer de Husserl. L'intentionnalité n'est-elle pas le respect lui-même ? L'irréductibilité à jamais de l'autre au même, mais de l'autre *apparaissant comme* autre au même ? Car sans ce phénomène de l'autre comme autre, il n'y aurait pas de respect possible. Le phénomène du respect suppose le respect de la phénoménalité. Et l'éthique de la phénoménologie.

4. Jacques Derrida, *Force de loi*

Il faut savoir aussi que cette justice s'adresse toujours à des singularités, à la singularité de l'autre, malgré ou en raison même de sa prétention à l'universalité. Par conséquent, ne jamais céder sur ce point, tenir constamment en haleine un questionnement sur l'origine, les fondements et les limites de notre appareil conceptuel, théorique ou normatif autour de la justice, c'est, du point de vue d'une déconstruction rigoureuse, tout sauf une neutralisation de l'intérêt pour la justice, une insensibilité à l'injustice. C'est au contraire une surenchère hyperbolique dans l'exigence de justice, la sensibilité à une sorte de disproportion essentielle qui doit inscrire l'excès et l'inadéquation en elle. Cela pousse à dénoncer non seulement des limites théoriques mais des injustices concrètes, aux effets les plus sensibles, dans la bonne conscience qui s'arrête dogmatiquement à telle ou telle détermination héritée de la justice.